

# Des théâtres en sursis

**Culture** C'est le cas notamment du Théâtre en Île qui fait l'objet de plaintes des riverains.

Ce n'est pas le festival d'Avignon qui aura été de nature à démentir ce constat : les opérateurs culturels, et singulièrement les théâtres, souffrent en cette période de crise. Et les diminutions de subsides annoncées ou envisagées ici et là ne font que confirmer un état des lieux qui n'est pas rose. Liège ne fait évidemment pas exception à cette situation difficile, budgétairement parlant, et il ne se passe pas une semaine sans que la Ville ne soit saisie d'une demande d'intervention. C'est du moins ce qu'affirme l'échevin liégeois en charge de la Culture, à savoir Jean-Pierre Hupkens (PS), soulignant qu'une éventuelle intervention se fait selon plusieurs critères. Parmi lesquels, expose ce dernier, "un critère géographique et un critère d'opportunité". "La question du sauvetage se pose parfois et on regarde alors la place qu'occupe le lieu dans le patrimoine liégeois", précise Jean-Pierre Hupkens, donnant pour exemples celui du Théâtre Arlequin (dont le bâtiment a été acquis par la Ville) et celui du Trocadéro (que la Ville envisage d'aider).

Mais il est des cas plus délicats que d'autres,

notamment lorsque la propriété du bâtiment n'est pas publique. Ainsi, fondé en 2005 par Michel Udiany et sis rue Méan en Outremeuse, le Théâtre en Île lançait il y a peu un SOS relayé sur son site web par son directeur François De Brauwere. En effet, occupant un ancien

magasin de meubles, ce dernier se voit contraint par la propriétaire de quitter les lieux d'ici janvier. D'où un appel qu'il a lancé récemment à la Ville, l'idée étant qu'elle lui permette d'acheter le bâtiment en question (un montant de 200 000 euros est évoqué) en se portant caution bancaire. Le dossier est visiblement sensible (cela fait plusieurs mois qu'il est sur

la table du bourgmestre et de l'échevin) et il illustre la difficulté de faire cohabiter des activités culturelles avec une fonction résidentielle. Car cela fait plusieurs années que les voisins du

Théâtre en Île se plaignent d'une série de nuisances, sonores notamment. Clairement, les riverains craignent ainsi de voir l'ASBL devenir propriétaire sans contrepartie suffisante.

## De nombreuses nuisances évoquées

Ils ont exprimé ces craintes dans des courriers envoyés aux édiles liégeois

ainsi que lors de la dernière séance du Conseil communal. Pour Choi-Lun Chan, porte-parole des riverains ayant intenté une action en justice à l'encontre du Théâtre en Île, "la Ville ne peut ignorer que l'ASBL est à l'origine de nombreuses nuisances, sonores notamment, d'incivilités et de troubles à l'ordre public". Ce qui est également épinglé par cette dernière, c'est le soutien jugé

aveugle apporté par la Ville en ayant octroyé un permis d'exploiter à une ASBL qui néglige selon elle ses obligations, en termes d'insonorisation, etc. Les murs du théâtre étant mitoyens, il est souhaité le placement d'un limiteur de bruit (soit un prescrit de la Région wallonne) afin de limiter les nuisances ainsi que l'octroi d'un permis d'environnement. Les riverains s'interrogent sur le rôle joué par la Ville, le bourgmestre ayant pris en 2012 un arrêté de fermeture qui n'a été que partiellement respecté. L'échevin Hupkens estime quant à lui et en l'attente de précisions techniques qu'une solution peut encore être trouvée dans ce dossier qui reste donc bloqué.

Bruno Boutsen

**Faire cohabiter activités culturelles et fonction résidentielle est difficile.**